L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 19 SEPTEMBRE 1871. 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLES-ORLEANS.
MARDI MATIN, 19 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 10½, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,—Un terrain dans le Quatrième District, entre les rues Philippa, Liberté, Howard et Jackson.

Par Vincent & Co., à 10 heures, au magasin No 130 rue du Canal—Vente permptoire et à crédit, de meubles et articles en paille.

Par les mêmes, à 10 heures, rue de la Douane—Marchandises sèches d'origines et américaines, lingerie, mélins, &c.

Par Eugène Tourné, à 10 heures, au magasin des Importateurs, Quayroule & Bois—Curieux à l'encan de vie.

Par S. Guinault, à 11 heures, à l'encanteur des rues Craps et Trion—6 belles vaches laitières, 1 jument, buggy, etc., etc.

Par D. E. Morphy, au No 67 de la rue des Magasins—Jambons.

Par Derbès & Jourdan, au No 72 de la rue de Chartres—Le contenu d'un magasin de détail; marchandises sèches d'origines et américaines.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres—Bottes et souliers, linge de saison.

Par R. M. Montgomery, à un salé d'avance, 27 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par Mendes Bernett, sur le façade de la Bourse de St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres.—Vente régulière de meubles.

Par O. Violeton, No 8 rue Natchez—Jambons, épaules, porc, bœuf, comestibles, etc.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la continuation de la vente du stock de M. W. Blanchin, rue du Canal 130, par Vincentia Co., à 10 heures du même, mercredi 20 septembre 1871.

☞ Grande Vente de Chaussures, à l'encan.—MM. Voorhies, Antier & Co. vendront, mercredi, 20 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'excès de la rue Vieille-Levée No 68, en cartons de bottes, souliers et brodequins pour dames, messieurs, demoiselles et enfants. Voici un des plus beaux assortiments de chaussures qui aient jamais été offerts en vente et nous le recommandons aux marchands de la ville et de la campagne. C'est une vente à crédit. Voyez les conditions à la colonne des annonces.

Jambons — Jambons. — Voyez l'annonce de Duncan de W. D. E. Morphy.

☞ La grande vente de cet immense stock de nouveaux meubles, qui doit être vendu à l'encan courant, au magasin de la rue Royale, No 43, est annoncée dans notre édition du matin par MM. E. K. Girardey & Co. Ce stock est un des plus magnifiques et des plus riches qui aient jamais été offerts à l'encan en cette ville. Les marchands et les personnes qui meublent maison feront bien examiner à cette vente, qui aura lieu pour le compte des faillis, MM. Meyer Kottwitz & Co. Les meubles seront adjugés sans réserve aux derniers enchérisseurs—par ordre du syndic. Il y aura, sans doute, de grandes occasions de bons marchés. On pourra se procurer des catalogues en s'adressant aux encanteurs.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au "Picayune Printing Office," 119 et 114, rue Povdras.

L'Alliance Austro-Prussienne.

Dans un précédent article, nous avons sommairement exposé les faits essentiels, qui semblent avoir déterminé le gouvernement de Vienne à répondre aux avances de M. de Bismarck. Il nous reste, aujourd'hui, à faire connaître la cause secondentelle qui a amené un rapprochement entre les deux puissances.

La question d'Orient est le phénix de la politique; comme l'oiseau merveilleux, il pour le plus grand désespoir des diplomates, s'obstinent le privilège de renaître de ses cendres. Cela tient à ce qu'elle est éminemment complexe. Il n'y a pas, en effet, une question d'Orient; il en existe un grand nombre, dont la Syrie, la Palestine, l'Egypte, la Grèce et les Principautés danubiennes ont été, et sont encore destinées à être tour-à-tour le terrain.

A l'issue de la guerre de Crimée, la situation paraissait assez nettement définie, pour que la diplomatie pût se croire capable de résoudre radicalement toutes les difficultés du problème. Mais sa bonne volonté échoua devant une tâche quasi ardue; et deux années s'étaient à peine écoulées depuis la conclusion du traité de 1856, qu'il fallait réunir à Paris une conférence, pour régler le sort des Principautés danubiennes, laissé jusque là dans un provisoire incertain.

Les peuples qui habitent la Moldavie et la Valachie ont pour pères des colons envoyés dans la Dacie par l'empereur Trajan. Vers la fin des invasions barbares, des Slaves vinrent se fixer sur la rive gauche du Danube; et du mélange de ces deux éléments est issue une race dont le génie est resté latin, et sur laquelle le joug des Ottomans a passé sans en altérer le type d'origine.

Les intérêts de ces peuples, auxquels la rivalité de la Russie et de l'Empire Ottoman a vu une sorte d'indépendance, appelaient l'attention de la diplomatie européenne. Une convention, en date du 19 août 1858, définit leurs droits, et stipula que la Moldavie et la Valachie formeraient deux Etats séparés, mais régis par une constitution identique, basée sur les principes de 1789. En 1861, un firman de la Porte réunit les deux Etats en un seul, sous le gouvernement direct d'un hospodar élu. Le prince Couza, que chacune des deux principautés avait spontanément choisi pour hospodar, aux élections de 1864, devint le souverain des Principautés-Unies.

Après cinq années d'une administration difficile, renversé par une révolution militaire, il a eu pour successeur le prince Charles de Hohenzollern. A la faveur de cette nomination, la Prusse parvint à s'intriguer dans la question d'Orient, dont sa situation géographique et ses relations politiques l'avaient tenue jusqu'alors à l'écart.

En goût de ses sujets, qui n'aiment ni la nationalité ni son entourage, le Prince de Hohenzollern leur est devenu tout à fait antipathique, le jour où les désastres d'une puissance qui, de tous temps, fut pour eux une généreuse protectrice, leur ont vraisemblablement vivement les sentiments des Moldo-Valaques.

La situation de l'hospodar était ainsi très critique, lorsque son gouvernement s'est trouvé en présence d'une question internationale fort délicate. Les chemins de fer moldo-valaques ont pour principaux actionnaires et porteurs d'obligations, des capitalistes Prussiens. En présence d'une ruine presque complète, les actionnaires ont demandé à la Chambre une garantie que celle-ci s'est, d'abord, refusée à accorder.

Tiraillé entre les Moldo-Valaques et les Allemands, l'hospodar a pris le parti d'aller en ville faire une cure Carpathes, laissant les choses dans le statu quo. Ce sans-façon n'a point été du goût de M. de Bismarck, qui, dans une impétueuse dépêche de Varzin, a menacé le Prince de Hohenzollern d'adresser à la Porte une demande d'intervention. En même temps, adroitement l'occasion propice, il s'empressait de faire des ouvertures directes au cabinet de Vienne, dont le regard inquiet est sans cesse fixé sur les Principautés-Unies, et proposait un concert commun pour la protection des intérêts allemands engagés dans les chemins de fer moldo-valaques.

Simple prétexte sans doute; et nous donnons fort que les réclamations des bondistes capitalistes de Berlin aient été l'unique objet et le constant souci de l'entretien des augustes personnages, qui se sont rencontrés à Ischl, à Gastein et à Salzbourg.

Le bon accueil du cabinet de Vienne fait assurés aux ouvertures de M. de Bismarck. D'abord, par la sympathie de M. de Beust, qui semble n'avoir plus la moindre rancune des événements de 1866; puis, parce que convier l'Autriche à s'occuper, de concert avec la Prusse, d'une question diplomatique intéressant les Principautés Danubiennes, c'était prendre par son faible une puissance, qui caresse aujourd'hui un rêve agréable, la pousser jusqu'aux bouches du Danube, et rendre jalouse par un cauchemar : la Russie et le panslavisme.

Une vanité, la politique a d'étranges ressorts; et le gouvernement de Vienne est maintenant bien loin du temps, où l'Empereur Nicolas, peu de mois avant la guerre de Crimée, disait à l'ambassadeur d'Angleterre, Sir Hamilton Seymour: "Mais vous devez comprendre que quand je parle de la Russie, je parle aussi de l'Autriche; ce qui convient à l'une convient à l'autre, nos intérêts sur ce qui concerne la Turquie sont les mêmes."

L'alliance austro-Prussienne est-elle faite?

Le télégraphe ne s'est point montré avare de nouvelles par les alliés et vaines, des faits et gestes des deux monarques: détails d'étiquette, costumes, poignées de main, festins et gala, il a so, généreusement noté et transmis les moindres détails, y compris le brusque et significatif départ de Varzin du baron Sophie et de Varzin du François, qui est quitte la résidence impériale d'Ischl, six heures avant l'arrivée du vainqueur de Sadowa. Mais, jusqu'à ce jour, il est resté du dernier mystère sur les résultats des entrevues impériales.

Il y a eu, dans dit-il, une entente : mais, faute de dépêches pour rédiger un traité, on n'est borné à une simple convention verbale. Eh, quoi! pas le moindre protocole!

Mais nous gardons de disserter sur ce qu'enveloppe encore une ombre si épaisse. Mais, sans sortir d'une réserve, dont l'absence de renseignements certains fait un devoir, il est permis de considérer, comme un fait acquis maintenant, la défection de l'Autriche à l'alliance occidentale. Ce que nous savons suffit, le télégraphe nous l'a appris, la semaine dernière—c'est que la question de l'antagonisme des Slaves Autrichiens a fait un grand pas, et semble toucher à une solution définitive. Les dernières élections, donnant, dans les Diètes, la majorité au ministère Hohenwarth, assurent le triomphe de sa politique, et l'Empereur François-Joseph va se faire couronner solennellement roi de Bohême, dans la visible basilique de Prague.

Les conséquences de ce grand événement sont faciles à pressentir. En donnant satisfaction aux aspirations de ses sujets Slaves, l'Empereur mécontente ses sujets allemands. Ainsi, une difficulté résolue engendre une difficulté nouvelle; et l'Autriche est condamnée à subir les périls inhérents à sa constitution même, et dont la cause réside dans le défaut d'assimilation des éléments hétérogènes qui composent la population de son empire.

L'Europe, on le comprend aisément, s'est vivement émue des entrevues d'Ischl, de Gastein et de Salzbourg. Depuis l'abaissement de la France, la situation est critique; et, en ce point, qu'elle voit, dans le moindre agissement de la Prusse, une menace à son repos, à la sécurité de ses intérêts. Juste châtiment d'une politique de lâcheté et d'avidité! Pour se rassurer, elle veut croire à l'alliance franco-russe, sur la foi d'un on dit, la considérant comme le seul contrepoids possible à l'alliance austro-prussienne. Ce qui, en d'autres temps, lui eut paru une menace, semble aujourd'hui pour elle constituer le salut. Voilà où elle en est, depuis que M. de Bismarck a formulé son système politique dans cette systhèse célèbre : La force prime le droit.

L'absence de renseignements positifs nous oblige à laisser cet article sans conclusion. L'alliance austro-prussienne est-elle faite? *Fait* is the question. Mais nous en doutons grandement, et nous inclinerions volontiers à penser que M. de Bismarck n'a pas remporté à Gastein une brillante victoire diplomatique.

Il point assez grave ne saurait demeurer longtemps incertain.

JOURNAUX ILLUSTRÉS. — Nous avons reçu de la maison Hébert & Co., rue de Chartres, à l'angle de la rue Bienville, le numéro du *Monde Illustré* du 9 septembre, qui contient plusieurs dessins et articles intéressants.

SOUSCRIPTION POUR LES INCENDIÉS DE LA POINTE-A-PITRE.—Nous publions dans une autre colonne la liste du comité organisé pour recueillir des souscriptions en faveur des incendiés de la Pointe-à-Pitre. Nous rappelons aux personnes qui désirent sous crire qu'une liste est à leur disposition dans nos bureaux.

ST VINCENT DE PAULE.—La consécration de l'Eglise de St-Vincent de Paule a été remise à cause de la panne de la première pierre de la nouvelle église de St-Joseph qui doit avoir lieu le même jour. Le Rév. Père Foltier exprime ses sincères remerciements pour les réponses courtoises des diverses sociétés et les informe qu'elles seront de nouveau avisées de la date précise où la consécration aura lieu, de manière à ce qu'elles puissent avoir amplement le temps de faire leurs préparatifs de circonstance.

☞ Economisez votre argent en allant au Robt. E. Lee, coin Royale et St. Louis. Vous y trouverez des chapeaux en tous genres à des prix qui défient la concurrence.

NOUVELLE ÉCOLE ANGLAISE, FRANÇAISE ET ALLEMANDE.—Cette Ecole, située au coin des rues Ste-Anne et Robertson, est dirigée par M. A. Wertheim, ex-professeur de l'Université de Louisville, Kentucky. Les cours qu'y seront formés embrasseront toutes les branches de l'enseignement et plusieurs langues. C'est à partir du 26 de ce mois et les jours suivants que les élèves devront être présentés pour être examinés et classés. M. Wertheim est un homme instruit et habile, et nous ne doutons pas du succès de son établissement que nous recommandons aux familles.

MAGASINS DE VALEUR EN BRIQUES A VENDRE.—MM. Nash & Hodgson annoncent ce matin, dans nos colonnes, deux magasins bien construits en briques, rue Front, près de la rue Bienville et devant les Hangars à Sucre. Bonne occasion de placer des capitaux avec avantage. Ces magasins peuvent rapporter facilement $8,000 de location. Voyez l'annonce.

☞ Chapeaux nouveaux, chapeaux à la mode, provenant des premières manufactures d'Europe et du Nord; et requisit y a deux jours au Robt. E. Lee!

☞ Les éloges donnés aux effets salutaires du BAUME AUX NAVETS INDIENS de Laplace sont unanimes : nous nous réjouissons du succès d'une préparation faite parmi nous. On trouve le Baume à la pharmacie Laplace, 26 et 28, Champs-Elysées, et dans les principales pharmacies.

CHANGEMENT DE DOMICILE.—M. Emile Coin annonce aujourd'hui, dans l'*Abeille*, qu'il transfère rue Bourbon 40, la Pension Bourgeoise établie par lui rue de la Douane. M. Coin dont la supériorité de maître d'hôtel est très connue, aura toujours un salon pour les familles et les pensionnaires et mettra les mêmes soins que par le passé à exécuter à des prix modiques les ordres qui lui seront adressés.

BONNE OCCASION.—A vendre, les deux magasins à deux étages, bien bâtis en briques. Nos 32 et 34 rue Front, entre les rues Conti et Bienville. On peut les louer aisément $3600 par an. Pour plus amples renseignements, s'adresser à MM. Nash & Hodgson, 170 rue Gravier.

MARIAGE ENTRE CRÉOLES A MONTRÉAL.—L'*Ordre* de Montréal, dans son numéro du 13 septembre, rend compte du mariage qui a eu lieu dans cette ville entre la fille de notre confrère M. E. F. Mioton, et le fils du docteur Dansereau, qui a longtemps résidé en Louisiane :

La mariage fashionable avait lieu ce matin, vers 10 1/2 heures, à l'Eglise Notre-Dame de cette ville, entre deux membres de familles créoles de la Nouvelle-Orléans dont l'une est établie à Montréal depuis quelques ans.

M. Henri Dansereau, négociant, fils de M. le Dr. Pierre Dansereau, conseiller à l'ancienne malencontreuse Marie Mathilde Mioton, fille de M. E. F. Mioton, aussi négociant. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. Fabre, P. P. Depuy, curé de St. Antoine de Richelieu et parent du marié.

Les demoiselles et messieurs d'honneur étaient : Mademoiselle Wilhelmine Dansereau accompagnée de M. J. W. Ostell, et Mademoiselle Félicie Dansereau accompagnée de M. S. J. B. Rolland.

Il n'y avait à la noce que les parents parmi lesquels nous avons remarqué notre confrère de la *Minerve*, M. Arthur Dansereau et sa charmante épouse, cousine du marié. Suivant en cela une mode créole, les mères assistaient à la cérémonie.

Les fonds d'amis s'étaient rendus à l'église pour offrir leurs félicitations de ce mariage fashionable.

☞ Immense stock de chapeaux et bon marché fabuleux, à la chapellerie Robt. E. Lee!

SOUSCRIPTION

Pour les Incendiés de la Pointe-à-Pitre.

Des listes de souscription en faveur des incendiés de la Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, sont ouvertes chez les membres du comité ainsi composé :

Président honoraire—M. Ch. Fauconnet, Agent du Consulat de France.

Président—Edgar Farrar.
1er Vice-Président—Cyr. T. Dugazon.
" " " Chs. Cavaroc.
" " " F. Limet.
" " " Félix Larue.
" " " Jos. Girod.
" " " A. M. Holbrook.

Secrétaire—Paul Dugué.
Trésorier—Léon Jouvert.

F. Labarre, Frédéric Coutouriè,
Eugène Fleischhaud, Jules Barcier,
Marcelin Puig, Jos. Bertin,
Jac. G. Gaines, Jules Delvaille,
Jules Tayba, Ad. J. Toustre,
R. Condrey, Jos. Mage,
F. Bailly Blanchard, Jos. Golain,
Jos. Pipes, Jos. Layton,
Emile Carthère. Jules Médéé.

☞ Les marchands de la campagne trouveront à la chapellerie Robt. E. Lee un assortiment de chapeaux nouveaux en vente de détaillage. PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS!!

ASSEMBLÉE NATIONALE.

(*Séance du mercredi 30 août.*)

PRÉSIDENCE DE M. J. GRÉVY.

M. Schœlcher dépose un projet tendant à la levée de l'état de siège à Paris. Il demande l'urgence.

L'orateur en leur appelle la discussion des propositions Rivet, Ménet et Barthélemy.

M. Léonce de Lavergne, au nom de la minorité de la commission, propose les motifs qui ont empêché cette minorité de voter le projet de loi qui est actuellement en discussion. Il déclare d'ailleurs que la minorité comme la majorité a été d'avis que la proposition Rivet, était inopportune à raison des circonstances, et notamment à raison de la présence de l'ennemi extérieur comme de l'ennemi intérieur. (Rumeurs à gauche.)

Cette proposition avait un autre inconvénient. Elle soulevait, au risque de compromettre le pacte de Bordeaux, une question constitutionnelle, et, sous prétexte de stabilité, elle ébranlait l'ordre de choses existant.

L'orateur ajoute que, toutefois, la question posée appelait une solution. Aussi les membres de la commission ont-ils cherché un terrain commun de conciliation.

La collation de la présidence de la République a été remise à la majorité de l'Assemblée, à peu près décidée cette question. Mais ici l'accord a cessé d'exister entre les membres de la commission. Il s'agissait de savoir quelle serait la durée des pouvoirs de l'Assemblée. La minorité n'a pas admis ce principe qui livrait les mains de l'Assemblée et l'empêcherait de révoquer, le cas échéant, le président de la République. La minorité a voulu prévoir la responsabilité ministérielle. (Mais, sûr l'observation que M. Thiers n'accepterait pas cette solution, la minorité a consenti à un moyen terme consistant à permettre au chef de l'Etat de se faire entendre par le vote d'un message. Il est vrai que, à ce système, la majorité de la commission a substitué une rédaction qui ne satisfait pas la minorité, car cette rédaction ouvre une dictature déguisée, et la minorité repousse énergiquement cette combinaison.

Ici l'orateur signale les dissentiments qui avaient surgi entre l'Assemblée et le chef du pouvoir exécutif, dissentiments que M. Thiers a aggravés encore dans une récente séance. (Mouvements divers.—Rumeurs à gauche.)

Je puis citer les causes des dissentiments qui sont produits. Nous les avons vus au sujet de la loi départementale, de la réorganisation militaire, relativement à la loi des gardes nationales et à la plupart des mesures financières, et il est à craindre qu'il n'en soit de même relativement à la proposition du ministère du siége du gouvernement à Versailles.

Vous le savez, il se trouve dans cette Assemblée et sur les principales questions une majorité de 500 voix, majorité conservatrice et libérale. (Protestations à gauche), oui, libérale! (Très bien! très bien! à droite.) Au nom de la minorité de la commission, je vous demanderai de n'accepter deux amendements : le premier, portant la suppression dans l'article 1er du passage qui commence par ces mots : "tant que subsistera l'Assemblée..." et le second, proposant une modification au paragraphe 4 de l'article 3, ainsi conçu: "Il est entendu que toutes les fois que le Président le demandera, le message, il sera entendu par l'Assemblée."

M. Vitet, rapporteur, ne veut pas répondre au président; mais il tient rappelle que le garde des sceaux a déjà répondu au demandement. La commission s'est réunie pour l'examiner. Elle n'est demandée s'il y avait une lacune à combler dans le rapport, et si cette lacune, à supposer qu'elle existât, était intentionnelle. Tous les membres de la commission se sont trouvés d'accord pour répondre qu'il n'y avait rien dans le rapport de lacune intentionnelle, attendu que de l'autre côté, on ne son gesait à méconnaître les services exceptionnels rendus par le chef du pouvoir exécutif.

Il n'a deux moyens de prouver la confiance : par des mots ou par des choses. Or, il est manifeste que le projet de loi présenté implique la reconnaissance formelle des services et des mérites de M. Thiers. Ajouter un mot de plus, c'est été en affaiblir l'effet, c'eût été en quelque sorte un pléonasme. (Mouvements divers.) Néanmoins, la majorité de la commission a été d'avis qu'il y avait lieu d'adopter l'amendement du garde des sceaux. (Mouvements.)

M. le Garde des sceaux.—Je prie l'Assemblée de considérer la circonstance dans laquelle se trouve la commission, et nous avons à ce point, qu'elle voit, dans le moindre agissement de la Prusse, une menace à son repos, à la sécurité de ses intérêts. Juste châtiment d'une politique de lâcheté et d'avidité! Pour se rassurer, elle veut croire à l'alliance franco-russe, sur la foi d'un on dit, la considérant comme le seul contrepoids possible à l'alliance austro-prussienne. Ce qui, en d'autres temps, lui eut paru une menace, semble aujourd'hui pour elle constituer le salut. Voilà où elle en est, depuis que M. de Bismarck a formulé son système politique dans cette systhèse célèbre : La force prime le droit.

L'absence de renseignements positifs nous oblige à laisser cet article sans conclusion. L'alliance austro-prussienne est-elle faite? *Fait* is the question. Mais nous en doutons grandement, et nous inclinerions volontiers à penser que M. de Bismarck n'a pas remporté à Gastein une brillante victoire diplomatique.

Il point assez grave ne saurait demeurer longtemps incertain.

JOURNAUX ILLUSTRÉS. — Nous avons reçu de la maison Hébert & Co., rue de Chartres, à l'angle de la rue Bienville, le numéro du *Monde Illustré* du 9 septembre, qui contient plusieurs dessins et articles intéressants.

SOUSCRIPTION POUR LES INCENDIÉS DE LA POINTE-A-PITRE.—Nous publions dans une autre colonne la liste du comité organisé pour recueillir des souscriptions en faveur des incendiés de la Pointe-à-Pitre. Nous rappelons aux personnes qui désirent souscrire qu'une liste est à leur disposition dans nos bureaux.

ST VINCENT DE PAULE.—La consécration de l'Eglise de St-Vincent de Paule a été remise à cause de la panne de la première pierre de la nouvelle église de St-Joseph qui doit avoir lieu le même jour. Le Rév. Père Foltier exprime ses sincères remerciements pour les réponses courtoises des diverses sociétés et les informe qu'elles seront de nouveau avisées de la date précise où la consécration aura lieu, de manière à ce qu'elles puissent avoir amplement le temps de faire leurs préparatifs de circonstance.

☞ Economisez votre argent en allant au Robt. E. Lee, coin Royale et St. Louis. Vous y trouverez des chapeaux en tous genres à des prix qui défient la concurrence.

NOUVELLE ÉCOLE ANGLAISE, FRANÇAISE ET ALLEMANDE.—Cette Ecole, située au coin des rues Ste-Anne et Robertson, est dirigée par M. A. Wertheim, ex-professeur de l'Université de Louisville, Kentucky. Les cours qu'y seront formés embrasseront toutes les branches de l'enseignement et plusieurs langues. C'est à partir du 26 de ce mois et les jours suivants que les élèves devront être présentés pour être examinés et classés. M. Wertheim est un homme instruit et habile, et nous ne doutons pas du succès de son établissement que nous recommandons aux familles.

MAGASINS DE VALEUR EN BRIQUES A VENDRE.—MM. Nash & Hodgson annoncent ce matin, dans nos colonnes, deux magasins bien construits en briques, rue Front, près de la rue Bienville et devant les Hangars à Sucre. Bonne occasion de placer des capitaux avec avantage. Ces magasins peuvent rapporter facilement $8,000 de location. Voyez l'annonce.

☞ Chapeaux nouveaux, chapeaux à la mode, provenant des premières manufactures d'Europe et du Nord; et requisit y a deux jours au Robt. E. Lee!

☞ Les éloges donnés aux effets salutaires du BAUME AUX NAVETS INDIENS de Laplace sont unanimes : nous nous réjouissons du succès d'une préparation faite parmi nous. On trouve le Baume à la pharmacie Laplace, 26 et 28, Champs-Elysées, et dans les principales pharmacies.

CHANGEMENT DE DOMICILE.—M. Emile Coin annonce aujourd'hui, dans l'*Abeille*, qu'il transfère rue Bourbon 40, la Pension Bourgeoise établie par lui rue de la Douane. M. Coin dont la supériorité de maître d'hôtel est très connue, aura toujours un salon pour les familles et les pensionnaires et mettra les mêmes soins que par le passé à exécuter à des prix modiques les ordres qui lui seront adressés.

BONNE OCCASION.—A vendre, les deux magasins à deux étages, bien bâtis en briques. Nos 32 et 34 rue Front, entre les rues Conti et Bienville. On peut les louer aisément $3600 par an. Pour plus amples renseignements, s'adresser à MM. Nash & Hodgson, 170 rue Gravier.

MARIAGE ENTRE CRÉOLES A MONTRÉAL.—L'*Ordre* de Montréal, dans son numéro du 13 septembre, rend compte du mariage qui a eu lieu dans cette ville entre la fille de notre confrère M. E. F. Mioton, et le fils du docteur Dansereau, qui a longtemps résidé en Louisiane :

La mariage fashionable avait lieu ce matin, vers 10 1/2 heures, à l'Eglise Notre-Dame de cette ville, entre deux membres de familles créoles de la Nouvelle-Orléans dont l'une est établie à Montréal depuis quelques ans.

M. Henri Dansereau, négociant, fils de M. le Dr. Pierre Dansereau, conseiller à l'ancienne malencontreuse Marie Mathilde Mioton, fille de M. E. F. Mioton, aussi négociant. La bénédiction nuptiale a été donnée par M. Fabre, P. P. Depuy, curé de St. Antoine de Richelieu et parent du marié.

Les demoiselles et messieurs d'honneur étaient : Mademoiselle Wilhelmine Dansereau accompagnée de M. J. W. Ostell, et Mademoiselle Félicie Dansereau accompagnée de M. S. J. B. Rolland.

Il n'y avait à la noce que les parents parmi lesquels nous avons remarqué notre confrère de la *Minerve*, M. Arthur Dansereau et sa charmante épouse, cousine du marié. Suivant en cela une mode créole, les mères assistaient à la cérémonie.

Les fonds d'amis s'étaient rendus à l'église pour offrir leurs félicitations de ce mariage fashionable.

☞ Immense stock de chapeaux et bon marché fabuleux, à la chapellerie Robt. E. Lee!

SOUSCRIPTION

Pour les Incendiés de la Pointe-à-Pitre.

Des listes de souscription en faveur des incendiés de la Pointe-à-Pitre, Guadeloupe, sont ouvertes chez les membres du comité ainsi composé :

Président honoraire—M. Ch. Fauconnet, Agent du Consulat de France.

Président—Edgar Farrar.
1er Vice-Président—Cyr. T. Dugazon.
" " " Chs. Cavaroc.
" " " F. Limet.
" " " Félix Larue.
" " " Jos. Girod.
" " " A. M. Holbrook.

Secrétaire—Paul Dugué.
Trésorier—Léon Jouvert.

F. Labarre, Frédéric Coutouriè,
Eugène Fleischhaud, Jules Barcier,
Marcelin Puig, Jos. Bertin,
Jac. G. Gaines, Jules Delvaille,
Jules Tayba, Ad. J. Toustre,
R. Condrey, Jos. Mage,
F. Bailly Blanchard, Jos. Golain,
Jos. Pipes, Jos. Layton,
Emile Carthère. Jules Médéé.

☞ Les marchands de la campagne trouveront à la chapellerie Robt. E. Lee un assortiment de chapeaux nouveaux en vente de détaillage. PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS!!

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Le traité de commerce entre la France et l'Angleterre.

Difficulté de cette affaire.

Objections soulevées par l'Assemblée.

Formation d'un comité de 25 membres.

Affaires de Cuba.

Les Français coopéreront avec les Américains.

Affaire Connolly à New-York.

NOUVELLES SUBSTANTIELLES.

Paris, 18—On dit que M. Thiers n'est plus de son siége à l'Assemblée. Neuf personnes ont été tués et un grand nombre blessés à l'accident du chemin de fer de Champigny.

Rome, 18—On dit que les républicains se préparent à une manifestation pour célébrer, le 20, le premier anniversaire de l'Italie. Le pape vient de recevoir les troupes, mais ne les passe pas en revue. On dit cependant qu'il a exprimé le désir de voir le royaume pour le présenter aux officiers qui lui seraient présentés. Il a dit qu'il y est heureux d'avoir rencontré à de pareilles impressions.

Madrid, 18 sept—Le prince russe est maintenant vigoureusement attaqué par les adhérents de la France et l'Allemagne. Un avis de Zaragoza annonce qu'on a reçu la nouvelle que le Dr. Livingstone est mort. Le gouvernement Espagnol a reçu des dépêches du Mexique, dans lesquelles il est question du mécontentement du Mexique. Les Espagnols ne sont pas en cause.

Bordeaux, 18—Toutes les banques ont baissé sur la Bourse de la rue de Bordeaux, et le prix du pain a été fixé à l'Hôtel-de-Ville. Les ouvriers ne se sont pas présentés à l'Assemblée.

Bizerte, 18—Le vaisseau, "Vauban," blanchit et est prêt à partir. Il est prêt à partir de Grant pour Bordeaux, le 20 septembre 1871.

Cincinnati, 18—Les recettes du chemin de fer d'Indianapolis, Cincinnati et Lafayette, pour la semaine, finissant le 16 courant, C. Land pour la ville et Cincinnati et Hunt, qu'il aurait, dimanche, 17 sept. prochain. Quel est le produit de la ligne de Cincinnati, Indianapolis, Pittsburg et Chicago.

NOUVELLES DIVERSES.

New York, 18—Le scrutateur Connolly dans un quatre Mall, qui a été nommé ce matin, qu'il n'a encore pas accepté son nomination. L'agitation de la population contre Connolly, occupe les abords de l'Hôtel-de-Ville.

Le Commodore dit que McCullen a occupé la place de contrôleur. Il dans ne rendre au bureau de contrôle pour en demander, et il pile lui est refusé. Mc Cullen s'adresse au Commodore qui lui a répondu qu'il ne pouvait pas le mettre en possession en le faisant opposer par une loyale de shérif.

Le Maire Hall notifie à Connolly qu'il ne reconnaît ni lui ni son conseil comme contrôleur. Qu'il proteste à Connolly et à Green sans poursuite ultérieure.

Il observe que le conseiller Green, opposant par Connolly, a été nommé par le Conseil municipal et qu'il a été nommé par le Conseil municipal.

Le président expose que M. Tostelin lui adressant que la parole qui a prévoqué pour la cause de la commission, considérée, en conséquence, il ne maintient pas [illegible] à Fouché. (Applaudissements à droite.)

M. Fouché (Applaudissements à droite.)

L'incident est vidé.

M. Baragnon reprend la parole. Il dit que, dans le projet, on parle des conseils municipaux. Il ne sait pas quel est le but de cette [illegible] à la commission. Il ne [illegible] rédaction [illegible] de la commission.

Voix à gauche—C'est une équivoque.

M. Baragnon pourrait en déposer l'amendement suivant : "Il est [illegible] par le gouverneur Denver on [illegible] contractantes. Il est prudent. Contre [illegible] Chaudes, a été tué et [illegible] sous [illegible].

Le bruit court que la mort de Cochise a été [illegible] Apaches [illegible] chassé [illegible] mineurs de Turk Creek. Le général Crook dit qu'il pourra compriner les Apaches, et les compagnies de paix le laissent tranquille.

Memphis, 18—Le gouverneur Brown a eu une [illegible] dangereuse attaque de apoplexie. Il était mieux à midi, mais son état est [illegible] sérieux.

San Francisco, 18—La perte à Pioche, Nevada, explosion du quart de million, [illegible] de pandes [illegible] [illegible] [illegible]